



**Secrétariat général  
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/DMC/2019-369**

**06/05/2019**

**Date de mise en application : 05/05/2019**

**Diffusion : Tout public**

**Date limite de mise en œuvre : 04/06/2019**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet : Vacance de l'emploi de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France**

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF  
DAAF  
DDT(M)  
DD(CS)PP

## **Avis de vacance de l'emploi de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France**

JORF n°0105 du 5 mai 2019

L'emploi de directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région est susceptible d'être prochainement vacant.

Cet emploi, à pourvoir dans les conditions prévues par le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 modifié relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat, est classé en groupe I en application de l'arrêté du 17 décembre 2015 fixant la liste et le classement des emplois de directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Sous l'autorité du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et sous l'autorité fonctionnelle des préfets des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, sous réserve des compétences attribuées à d'autres services ou établissements publics de l'Etat, le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture.

Au titre des missions régionales, il assure notamment la cohérence des interventions des établissements publics sous tutelle du ministre de l'agriculture et de l'alimentation avec les politiques territoriales conduites par l'Etat, d'une part, avec les politiques des collectivités territoriales, d'autre part. Au titre des missions départementales, il aura notamment à mettre en œuvre dans les départements de Paris et de petite couronne les politiques relatives à l'économie agricole et à la protection et à la gestion durable des espaces agricoles, forestiers et naturels.

Sous l'autorité du ministre de l'agriculture et de l'alimentation, il assure l'autorité académique de l'enseignement technique agricole.

Les candidates et candidats doivent avoir une bonne connaissance du fonctionnement des services déconcentrés et des secteurs d'activité du ministère. Ils doivent en outre faire preuve d'une aptitude marquée au management, à la communication, au dialogue et à la négociation afin de susciter les collaborations avec d'autres structures et de mobiliser les équipes.

Une expérience confirmée dans un poste à responsabilité en services déconcentrés est requise.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (tél. : 01-49-55-41-55).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78, rue de Varenne, 75349 Paris Cedex 07 SP, à l'attention de la secrétaire générale, avec copie à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse suivante [claudine.lebon@agriculture.gouv.fr](mailto:claudine.lebon@agriculture.gouv.fr).